



"RECUEILLEMENT ET REMISE DE DÉCORATIONS" LE 19 MARS 2017

De gauche à droite : Félix CARDON,
Charles DELPIERRE, Léonce LEFEBVRE, Guy LEFEBVRE, Michel BOUTIN,
Jean-Louis DURAND, Pierre FAUQUEMBERGUE et M. Gérard DELABY
(absent sur la photo)

> PAGE 2

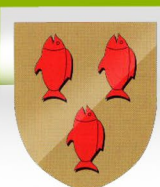
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2017

> PAGE 3

- Recueillement et remise de décorations
- Les règles d'urbanisme non respectées
- Rencontre avec la gendarmerie
- Départs à la retraite

> PAGE 4

- Les services de santé en vue
- Les activités des T.A.P.
- Zoom sur Tincques



Présentation et vote DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

➔ BUDGET PRINCIPAL M.14 DE LA COMMUNE

Le budget prévisionnel 2017 soumis à l'approbation du Conseil Municipal s'élève à la somme de 1 435 712,29 € Euros et peut se résumer comme suit :

la section de **FONCTIONNEMENT**, équilibrée à 864 402,61 Euros, montre qu'au terme des dépenses réelles et de gestion de services arrêtées au total de 559 638,61 €, on parvient à procéder au virement de la somme de 304 764 € (chapitre 023) qui couvriront partiellement les dépenses d'investissement.

La section d'**INVESTISSEMENT**, équilibrée à 571 309,68 Euros, comprend

▲ EN RECETTES

○ Le solde d'exécution reporté 2016	96 334,68
○ Les restes à réaliser	71 910,00
○ Recettes d'ordre :	
Les opérations d'ordre de section à sections (OOSS)	304 764,00
○ Recettes réelles :	
l'intégration du Fonds de Compensation de TVA (sur exercice 2015)	17 184,00
la Taxe d'Aménagement du Territoire (sur PC et DP délivrés par la Mairie en zone U du Plan Local d'Urbanisme) estimée par la Mairie au regard du réalisé N-1.	15 000,00
la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sur les travaux de défense contre l'incendie du hameau de Béthencourt	15 710,00
Les autres subventions attendues (travaux gaz naturel)	49 407,00
Les dépôts et cautionnements et reçus	1 000,00
○ TOTAL	571 309,68

▲ EN DEPENSES

○ Les OFI (opérations financières)	
Remboursement des emprunts (partie CAPITAL seulement, les intérêts étant payés en section de fonctionnement, compte 66111)	9 440,00
○ Les restes à réaliser	191 666,00
○ Les dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
Remboursement de caution à prévoir lors du départ des locataires	
○ La subvention d'équipement à la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois (pour maintien à 3,50 € du prix du mètre cube d'eau assaini diffusé par la Mairie)	30 623,27
○ Sous total des dépenses avant toute nouvelle opération en 2017	262 729,27
○ Nouvelles opérations d'équipement proposés pour 2017	
Crédits complémentaires au programme "éclairage public basse consommation"	15 000,00
Achat d'un téléviseur pour le service de cantine	250,00
Travaux de défense contre l'incendie du hameau de Béthencourt	77 000,00
Desserte et branchement gaz naturel des bâtiments communaux	114 063,00
Achat de livres neufs pour la médiathèque municipale	2 000,00
Cimetière communal : portail et jardin du souvenir	6 900,00
Achat d'un rétroprojecteur et d'un écran	950,00
Armoires de rangement pour la salle polyvalente	7 000,00
Nouvelle installation électrique salle polyvalente	3 500,00
Achat de livres d'histoire géographie pour les classes de CM	544,00
Petit équipement sportif pour l'école	1 000,00
Illuminations de Noël	3 000,00
Tondeuse et outillage "zéro phyto"	3 500,00
Achat d'une saleuse	1 000,00
Achat d'un défibrillateur cardiaque	1 600,00
Travaux à réaliser au garage du stade municipal	5 000,00
Achat de petit matériel pour les services techniques	1 500,00
Travaux d'isolation thermique salle polyvalente (études)	1 500,00
Acquisition de terrain (programme réserve foncière équilibre du budget)	63 273,41
○ TOTAL	571 309,68

➔ BUDGET ANNEXE M.14 DE LA SALLE DES FÊTES

Le budget de la salle des fêtes s'équilibre à la somme de 9 739,77 € pour la seule section de fonctionnement qui le compose.

➔ LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Essentiellement composé d'une subvention communale de 4 550,00 €, le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'équilibre à la somme de 7 555,34 € qui permettra notamment de prendre en charge le repas annuel prévu le samedi 14 octobre prochain au restaurant LEGRIS (personnes de 60 ans et plus) et la distribution de colis de fin d'année (personnes de 70 ans et plus)

➔ LES BUDGETS DU SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ces deux entités comptables ont respectivement été transférées, au 1er janvier 2017, au Syndicat des Eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe, et à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (elle-même née de la fusion des 3 communautés dites de l'Atrébatie, des Deux Sources et de la Porte des Vallées).

Le 19 mars 2017: Recueillement ET REMISE DE DÉCORATIONS



POUR CÉLÉBRER LE 55ÈME ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE (19 MARS 1962), UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE S'EST DÉROULÉE FACE AU MONUMENT AUX MORTS EN PRÉSENCE DES ÉLUS, DES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE TINCQUES-AUBIGNY PRÉSIDIÉE PAR M. RENÉ BEAL, DES MEMBRES DES FAMILLES DES VICTIMES, ET DE L'UNION MUSICALE.

Après les allocutions en mémoire des victimes civiles et militaires et le dépôt de gerbe, les anciens combattants présents sur la photo ont été décorés de la Croix du Combattant, symbole de reconnaissance de la nation au titre

des opérations menées pendant la guerre d'Algérie.

Il s'agit de MM. Félix CARDON, Charles DELPIERRE, Léonce LEFEBVRE, Guy LEFEBVRE, Michel BOUTIN, Jean-Louis DURAND, Pierre FAUQUEMBERGUE et M. Gérard DELABY.

les règles d'urbanisme NON RESPECTÉES

Dans le Tincq'infos n° 4-2016, paraissait un rappel des obligations en matière d'urbanisme, à savoir selon la nature des travaux entrepris :

- soit une déclaration préalable de travaux,
- soit un permis de construire,
- soit une autorisation de travaux dans le cas de locaux recevant du public.

Pour connaître ces dispositions, vous pouvez consulter le site internet

autorisations d'urbanisme service-public.fr. Or un certain nombre de travaux réalisés par des particuliers dans la commune n'a pas fait l'objet à ce jour d'aucune démarche en ce sens, et la commission communale des impôts directs (CCID) qui s'est réunie le 19 avril dernier en présence d'un représentant de l'administration fiscale, a pointé du doigt le non respect de ces obligations vis à vis du Code de l'Urbanisme.

DES DÉMARCHES EN VOTRE MAIRIE

C'est la raison pour laquelle il est demandé aux personnes concernées, actuellement en situation d'infraction, de bien vouloir régulariser leur situation en faisant les démarches nécessaires en mairie. Faute d'action corrective avant le 31 juillet, un courrier personnalisé sera transmis aux personnes concernées, avec copie à l'administration fiscale.

Rencontre avec LA GENDARMERIE

De précieux conseils ont été donnés par le Major VANESSE, Commandant de la compagnie d'Aubigny, lors de la réunion publique d'information sur le thème de la prévention des cambriolages.

En cas d'absence du domicile pendant une période de vacances, vous pouvez bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances qui est un service de surveillance par des patrouilles de gendarmerie de jour comme de nuit.

Pour cela, il faut signaler votre absence à la gendarmerie au

moyen du document spécifique.

LES VOISINS VIGILANTS

Le dispositif Voisins Vigilants va se mettre en place dans la commune. Le voisin vigilant est une personne attentive à la vie de son quartier, et qui signale des faits inhabituels à la gendarmerie (17 ou 03 21 22 00 17).

7 personnes sont volontaires. Une nouvelle rencontre avec les gendarmes sera organisée pour en préciser les détails.

Départs A LA RETRAITE

Le Docteur Louis CHOAIN médecin généraliste et M. Pierre TRZCALKOWSKI Chirurgien dentiste, ont fait valoir leurs droits à la retraite après de nombreuses années de présence et de services rendus au sein du cabinet médical de Tincques.

Le Docteur FOURNIER Izabela Lis prend la succession du Dr CHOAIN, la municipalité lui souhaite la bienvenue ainsi qu'une longue carrière.

Mme Brigitte WISSART, professeur des écoles de

la classe des CP-CE1, terminera sa carrière à la fin de cette année scolaire et va également prendre sa retraite.

UNE RETRAITE MÉRITÉE

La municipalité tient à leur exprimer toute sa reconnaissance pour le travail accompli au travers des services rendus à la population depuis toutes ces années et leur souhaite une excellente retraite bien méritée.

ZOOM SUR TINCQUES

14 JUILLET - A LA RENCONTRE DES JEUNES DIPLÔMÉS DE LA COMMUNE

La célébration de la fête nationale du 14 juillet sera cette année l'occasion de rencontrer les jeunes diplômés de la commune. Ainsi, et après la traditionnelle remise des livres aux élèves de l'école communale par les parents d'élèves, les jeunes tincquois ayant obtenu un CAP, BEP, BAC, BTS, un diplôme professionnel ou un diplôme d'études supérieures seront mis à l'honneur par la municipalité et se verront remettre une forme de reconnaissance pour les efforts accomplis.

Pour cela, les jeunes devront se faire connaître en mairie dès la connaissance de leurs résultats et en tout état de cause avant le 12 juillet, et être présents lors de la manifestation.

DEUX ARTISANS DE TINCQUES MIS À L'HONNEUR

Le Mardi 8 mars dernier se déroulait à l'Atria à Arras, une soirée intitulée Les Trophées de l'Artisanat organisée conjointement par la Voix du Nord et la Chambre de métiers. De nombreux lauréats venant de l'Artois, du Ternois et du Douaisis avaient été préalablement sélectionnés dans différentes catégories, et 6 d'entre eux ont été mis à l'honneur pour leur parcours professionnel.

Parmi ces 6 artisans récompensés d'un trophée, figuraient 2 tincquois, **Arnaud POULAIN**, créateur de parfums de luxe dans la catégorie Artisan sans frontière et **Pascal BEAL**, menuisier spécialiste de l'éco construction dans la catégorie Artisan innovant.

La municipalité leur adresse de sincères félicitations pour cette reconnaissance professionnelle.

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'UNION MUSICALE DE TINCQUES

Il aura lieu le dimanche 28 mai prochain à 15h00 dans l'église SAINT-MARTIN de SAVY-BERLETTE. Le Président, le conseil d'administration et l'ensemble des exécutants vous invitent à assister nombreux à leur concert (entrée gratuite).

Les services de santé EN VUE

Les changements intervenants au sein du cabinet médical sont l'occasion de rappeler les différents services proposés par les nombreux professionnels de santé dont vous trouverez ci-dessous les coordonnées

Médecins généraliste	D ^r Villé Frédéric	03 21 47 35 55
	D ^r Fournier Lis Izabela	03 21 47 35 55
	D ^r Neveu Alain	03 21 47 35 55
	D ^r Davroux Christine	03 21 47 35 55
Kinésithérapeutes	M. Raout Jean-Yves	03 21 47 35 55
	Me Raout Christine	03 21 47 35 55
	M. Huclier Philippe	03 21 47 35 55
	M ^{lle} Ghestem Sarah	03 21 47 35 55
Orthophoniste	M ^{lle} Warambourg Severine	03 21 04 79 15
Pédicure / Podologue	Me Baudry Valérie	03 21 47 35 55 (le jeudi)
Diététicienne- nutritionniste	M ^{lle} Patinier Audrey	06 88 16 35 16 (le jeudi)
Sophrologue	M ^e Venel Elena	06 47 72 66 77
Association Mosaïque	M ^e Petit Agnès	06 83 63 18 58
Infirmières à domicile	M ^e Cambron véronique & M ^e Ghestin Géraldine	03 21 04 58 82
	M ^e Level Virginie	03 04 61 52 21
	M ^e Mulak Nathalie & M ^e Abraham Angélique	06 63 67 83 18

L'accès aux premiers soins est donc préservé dans nos villages. En regard de la situation générale du milieu rural qui souffre de la désertification médicale, nous réalisons à Tincques, la chance de pouvoir bénéficier localement de nombreux services auxquels s'ajoutent ceux rendus par la pharmacie COUVREUR qui a adapté ses horaires d'ouverture au public pour un meilleur service

Les activités DES T.A.P.

Dans le cadre des activités périscolaires réalisées à l'école de Tincques le vendredi après-midi, 7 animateurs encadrent les 95 enfants inscrits cette année. Outre la

découverte de l'anglais (Cathy), l'initiation à l'informatique (François) et le sport (Frédéric), les enfants ont accès à certaines activités créatives liées aux différents événements du calendrier de l'année.

DES ACTIVITÉS THÉMATIQUES

Ainsi, les fêtes de Pâques et la fête des mères ont inspiré les animatrices (Christine, Magali, Murielle et Viviane) et les enfants ont pu réaliser des compositions thématiques.



Créations des enfants sur les thèmes de Pâques et la fête des mères

